

**EXTRAIT DE DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE DIRAC**

AR Prefecture

016-211601208-20251215-D2025606-DE
Reçu le 17/12/2025



délibération :
D_2025_6_6

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 15 décembre à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 17

Date de convocation du Conseil : 09 Décembre 2025

Présents : 12

Présents : Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Monsieur LAFENETRE Pascal, Madame GONTIER Stéphanie, Madame CHEVALERIAS Annick, Monsieur COLLET Cédric, Madame BOINEAU Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Votants : 15

**Objet : Convention de mise à
disposition du service technique
de Dirac à la Communauté
d'Agglomération de
GrandAngoulême**

Pouvoirs :

Madame LANOË-MALIVERT Véronique a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte
Monsieur MICHELET Jean-Marie a donné pouvoir à Monsieur DOUET Anthony
Madame TRANCHET Isabelle a donné pouvoir à Madame BOINEAU Isabelle

Absent(s) : Madame DULAC Stéphanie

Excusé(s) : Monsieur MORA Vincent, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle

Secrétaire de Séance : Monsieur Yannick MOREAU

Madame le Maire rappelle qu'en 2019 la commune a signé une convention de mise à disposition de moyens de la commune de Dirac avec la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême.

Cette convention a pour objet la mise en place d'un système de gestion mutualisée de service et la définition des conditions dans lesquelles la commune met à disposition de la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême son service technique-espaces verts afin d'entretenir les espaces verts communautaires de l'annexe de l'école d'art de GrandAngoulême _ les Ateliers de Dirac.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer cette convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire,
Bénédicte MONTEGU

Emis le 15/12/2025, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 17/12/2025

